



Hospitalisation

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



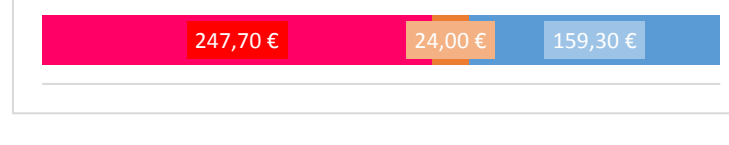
HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Dentaire

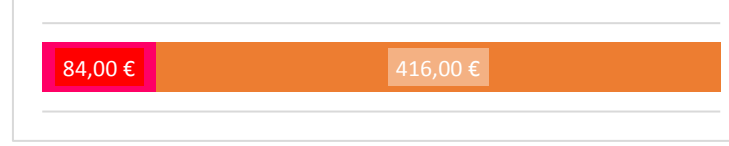
DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



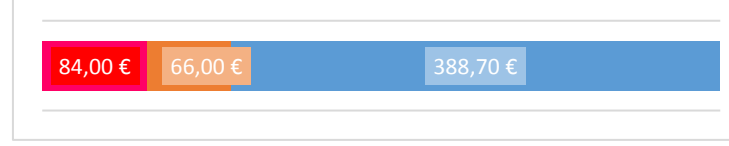
COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIERES PRÉMO LAIRES (PROTHESE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



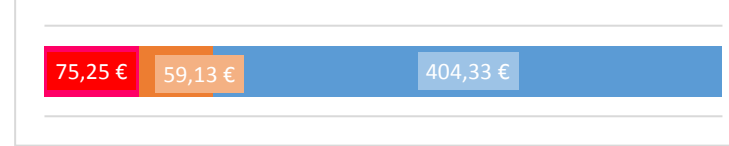
COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIEMES PRÉMO LAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOLAIRES

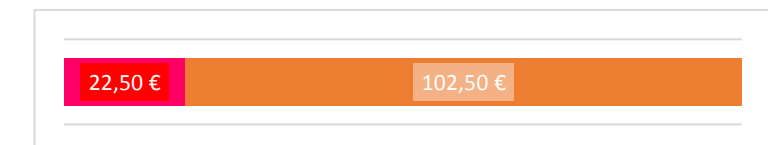
MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Optique

ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRÉ : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Soins courants

CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



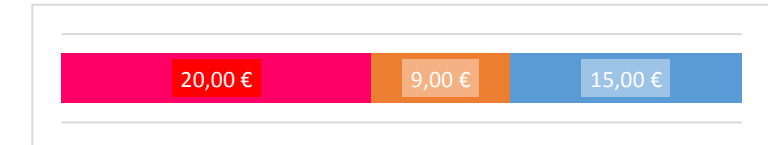
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Aides auditives

AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA SA** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA SA** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

KLESIA SA

Entreprise régie par le code des assurances, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, immatriculée au RCS Paris sous le n°340 483 684, au capital social de 12 115 001,50 euros située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA PRO SANTE IMMO 1 pour l'année 2020

* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.

** DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE **OBLIGATOIRE**



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE **COMPLÉMENTAIRE**



RESTE A CHARGE



Hospitalisation

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



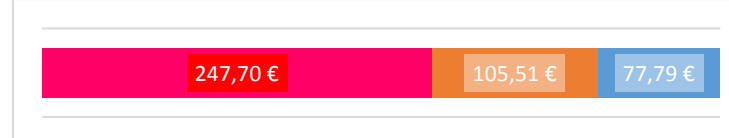
HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Dentaire

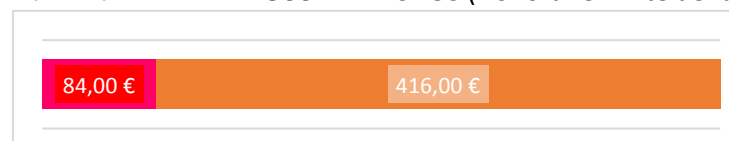
DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIERES PRÉMOAIRES (PROTHESE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIEMES PRÉMOAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOLAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Optique

ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

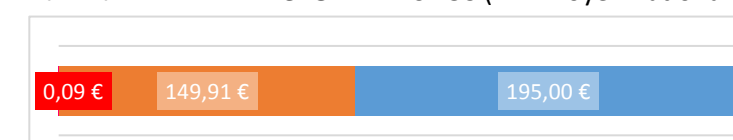
MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

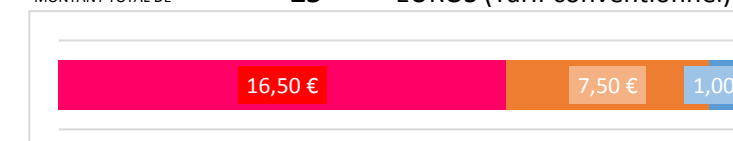
MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Soins courants

CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



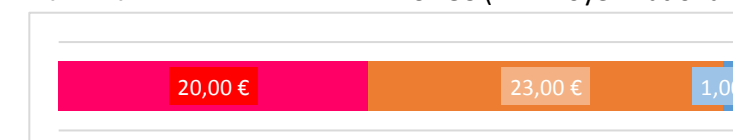
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



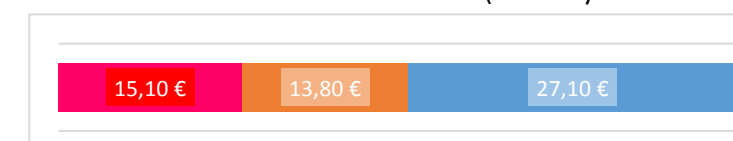
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

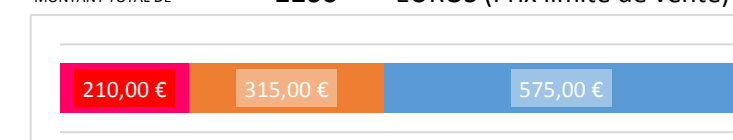
MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Aides auditives

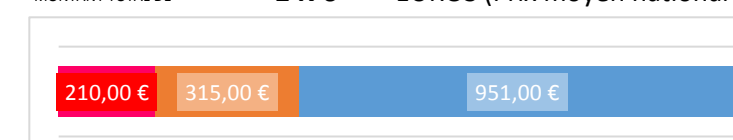
AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA SA** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA SA** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

KLESIA SA

Entreprise régie par le code des assurances, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, immatriculée au RCS Paris sous le n°340 483 684, au capital social de 12 115 001,50 euros située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA PRO SANTE IMMO 2 pour l'année 2020

* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.

** DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE



Hospitalisation

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



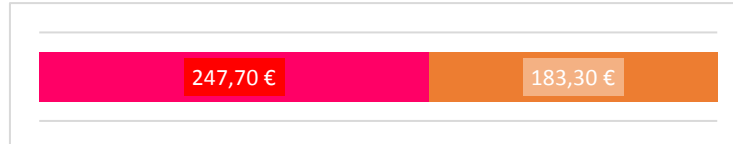
HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Dentaire

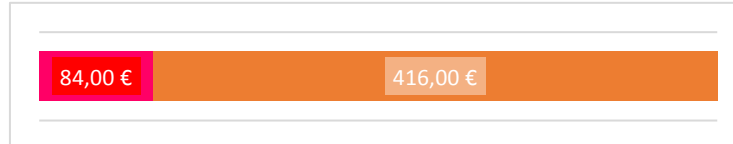
DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIÈRES PRÉMOAIRES (PROTHÈSE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIÈMES PRÉMOAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOLAIRES

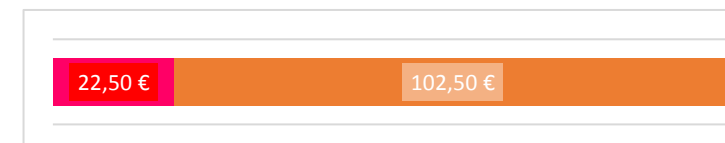
MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Optique

ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Soins courants

CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



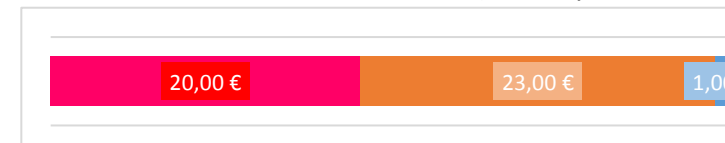
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM** : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)

MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Aides auditives

AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA SA** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA SA** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

KLESIA SA

Entreprise régie par le code des assurances, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, immatriculée au RCS Paris sous le n°340 483 684, au capital social de 12 115 001,50 euros située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA PRO SANTE IMMO 3 pour l'année 2020

* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.

** DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE

MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA SA** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA SA** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

KLESIA SA
Entreprise régie par le code des assurances, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, immatriculée au RCS Paris sous le n°340 483 684, au capital social de 12 115 001,50 euros située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA PRO SANTE IMMO 4 pour l'année 2020

* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.
** DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



Hospitalisation

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

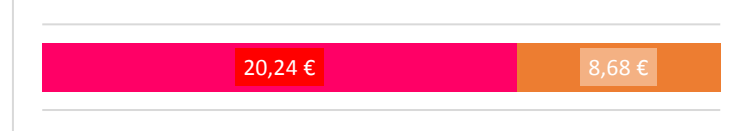
MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Dentaire

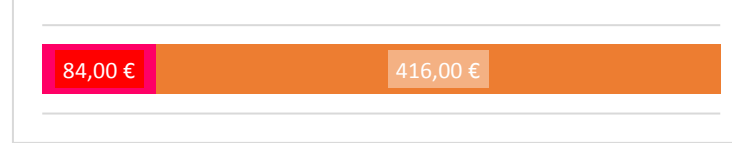
DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIERES PRÉMO LAIRES (PROTHESE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIEMES PRÉMO LAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOLAIRES

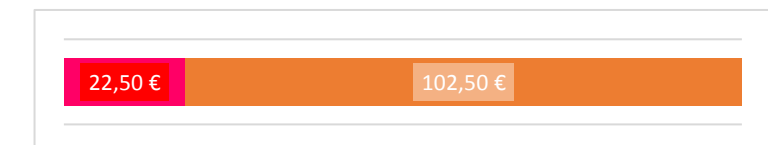
MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Optique

ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

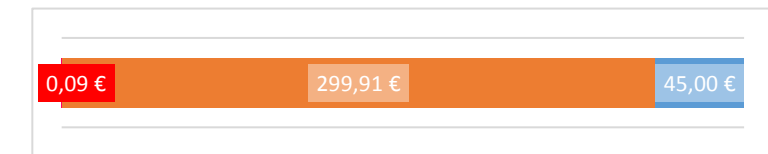
MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Soins courants

CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



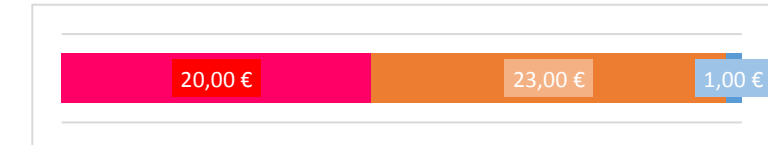
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



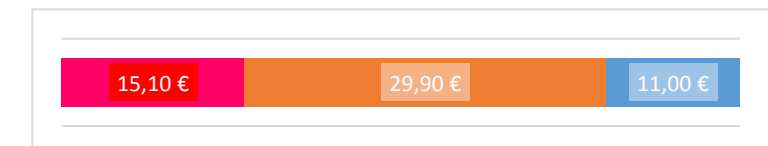
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

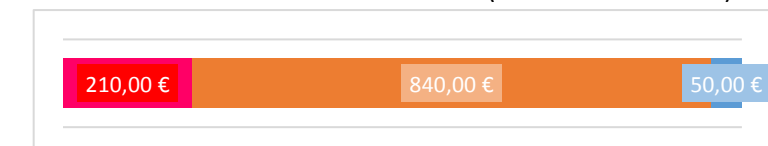
MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Aides auditives

AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE



RESTE A CHARGE

MIEUX COMPRENDRE VOS REMBOURSEMENTS SANTÉ :

Evaluer son niveau de remboursement en fonction de sa garantie et son éventuel reste à charge n'est pas évident dans un système de santé complexe. Pour vous permettre d'y voir plus clair, **KLESIA SA** met à votre disposition des exemples de remboursements concrets sur les postes de soins les plus courants. **KLESIA SA** s'engage ainsi à faciliter votre parcours de soins, au quotidien !

KLESIA SA
Entreprise régie par le code des assurances, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, immatriculée au RCS Paris sous le n°340 483 684, au capital social de 12 115 001,50 euros située 4, rue Georges Picquart 75017 Paris.
Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.



Hospitalisation

FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER EN COURT SEJOUR

MONTANT TOTAL DE **20** EUROS (Tarif réglementaire)



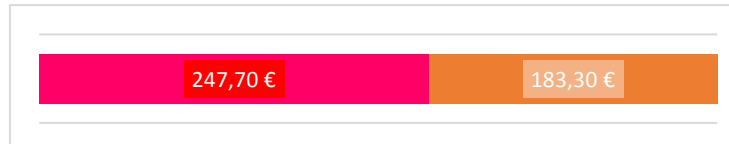
HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **355** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



HONORAIRES DU CHIRURGIEN AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO) POUR UNE OPÉRATION CHIRURGICALE DE LA CATARACTE**

MONTANT TOTAL DE **431** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Dentaire

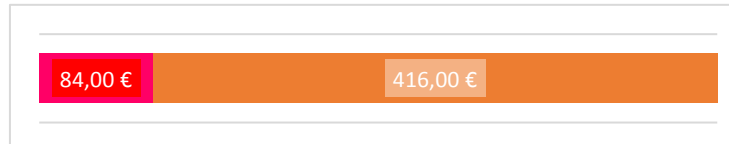
DÉTARTRAGE

MONTANT TOTAL DE **28,92** EUROS (Tarif conventionnel)



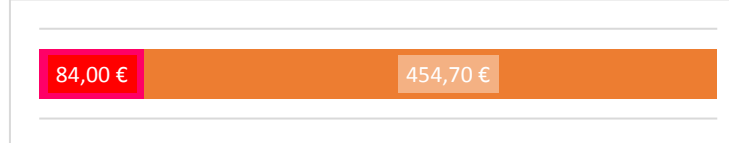
COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR INCISIVES, CANINES ET PREMIERES PRÉMOLAIRES (PROTHESE 100% SANTÉ)

MONTANT TOTAL DE **500** EUROS (Honoraires limite de facturation)



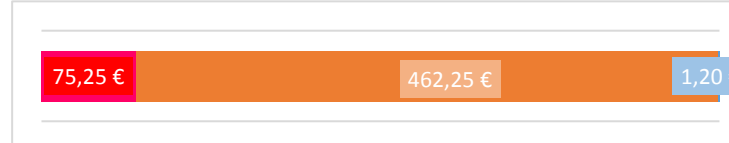
COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR DEUXIEMES PRÉMOLAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



COURONNE CÉRAMO-METALLIQUE SUR MOLAIRES

MONTANT TOTAL DE **538,70** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Exemples de remboursements pour la garantie : KLESIA PRO SANTE IMMO 5 pour l'année 2020

* La mention "équipement 100% santé" est laissée au libre choix de l'organisme pour 2020 étant rappelé que le remboursement obligatoire de ces équipements de classe I dits équipements 100% santé en audiologie n'interviendra qu'à partir de 2021 dans le cadre des contrats responsables.

** DPTAM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée : contrats mis en place entre l'Assurance maladie et les syndicats de médecins dans lesquels les médecins adhérents s'engagent notamment à limiter leurs dépassements d'honoraires : OPTAM (option pratique tarifaire maîtrisée) ou OPTAM-CO (option pratique tarifaire maîtrisée chirurgie et obstétrique).



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE **OBLIGATOIRE**



REMBOURSEMENT DE L'ASSURANCE MALADIE **COMPLÉMENTAIRE**



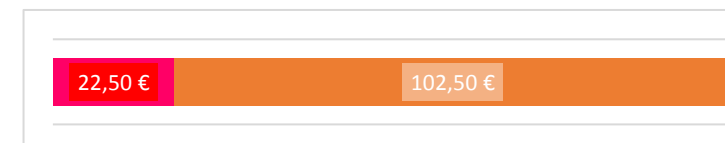
RESTE A CHARGE



Optique

ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE A (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)

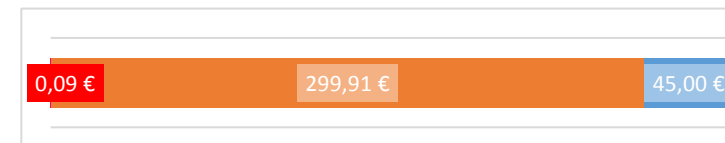
MONTANT TOTAL DE **125** EUROS (Prix limite de vente)



ÉQUIPEMENT OPTIQUE DE CLASSE B (MONTURE + VERRES) DE VERRES UNIFOCAUX

MONTURE PRIX MOYEN = 145 €
VERRES UNIFOCAUX PRIX MOYEN PAR VERRE : 100 €

MONTANT TOTAL DE **345** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Soins courants

CONSULTATION D'UN MÉDECIN TRAITANT GÉNÉRALISTE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **25** EUROS (Tarif conventionnel)



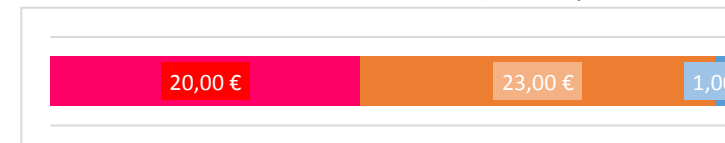
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE SANS DÉPASSEMENT D'HONORAIRES

MONTANT TOTAL DE **30** EUROS (Tarif conventionnel)



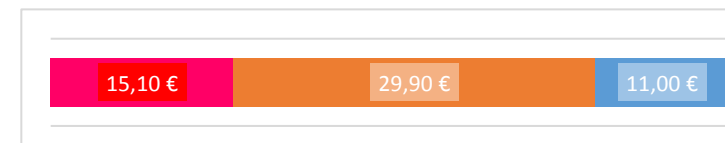
CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES MAÎTRISÉS (ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

MONTANT TOTAL DE **44** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



CONSULTATION D'UN MÉDECIN SPÉCIALISTE EN GYNÉCOLOGIE AVEC DÉPASSEMENT D'HONORAIRES LIBRES (NON ADHÉRENT À UN DPTAM : L'OPTAM OU L'OPTAM-CO)**

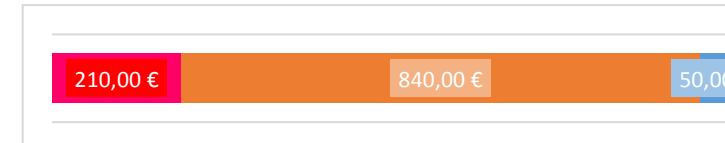
MONTANT TOTAL DE **56** EUROS (Prix moyen national de l'acte)



Aides auditives

AIDE AUDITIVE DE CLASSE 1 PAR OREILLE (ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ)*

MONTANT TOTAL DE **1100** EUROS (Prix limite de vente)



AIDE AUDITIVE DE CLASSE 2 PAR OREILLE

MONTANT TOTAL DE **1476** EUROS (Prix moyen national de l'acte)

